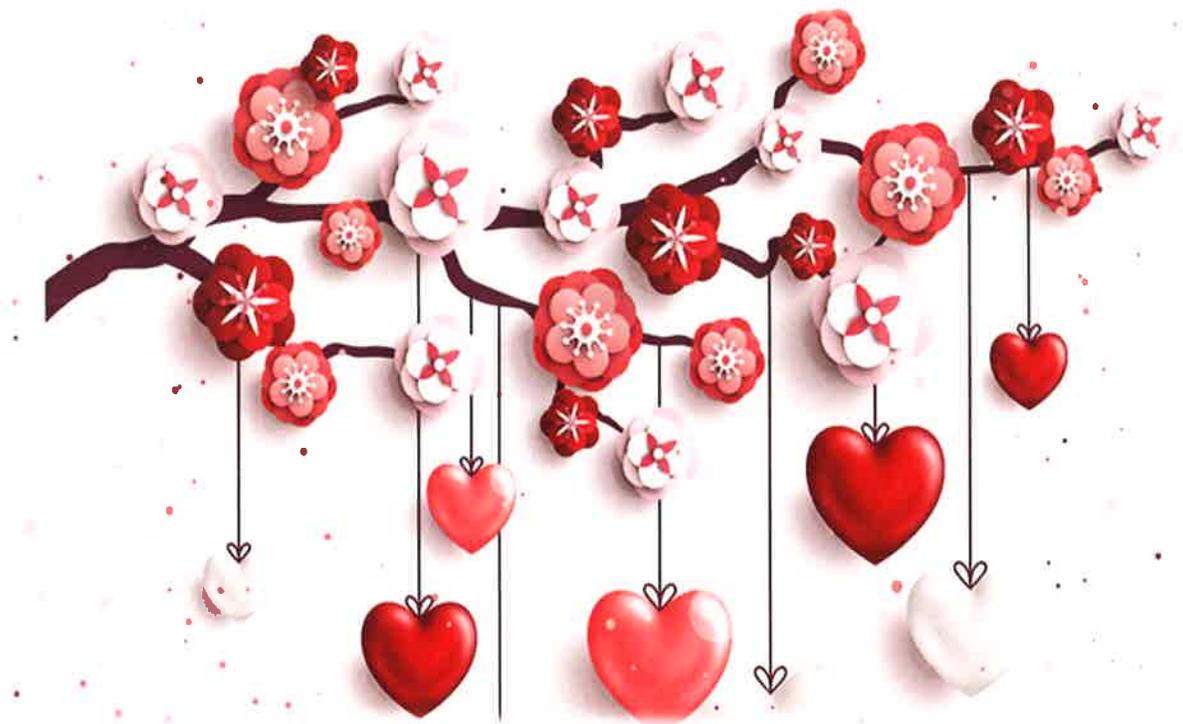


Le mini-journal du Lac



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE

SAINT-ZÉNON DU LAC-HUMQUI

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, en conformité avec les exigences de l'article 7.4.1 des règlements d'urbanisme municipal,

QUE :

Demande de dérogation mineure – lots 4 452 182

NATURE DE LA DEMANDE:

1. Régulariser la distance entre deux bâtiments accessoires. Une remise et un garage. Présentement, la remise se trouve à une distance de 1.20 m du garage existant.
2. Régulariser le revêtement extérieur de la remise ainsi que celui de la toiture. Présentement le revêtement du bâtiment est de type tôle galvanisée.
3. Régulariser la distance entre un abri à bois et une remise. Présentement la distance les séparant est de 0 m.

RAISON DE LA DEMANDE:

1. Le règlement de zonage à son article 7.4.3 prévoit que la distance minimale le séparant d'une autre construction accessoire est de trois (3) mètres;
2. Le règlement de zonage à son article 6.6.1 prévoit que la tôle galvanisée est autorisée comme revêtement des murs extérieurs des bâtiments du groupe d'usages Agriculture et la tôle ou l'acier servant de structure du bâtiment sont permis pour les bâtiments des groupes d'usages Industrie et Agriculture.
3. Le règlement de zonage à son article 7.4.3 prévoit que la distance minimale le séparant d'une autre construction accessoire est de trois (3) mètres;

IMPACTS PROPRIÉTÉS voisines :

Aucun impact.

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte les objectifs du plan de zonage;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

CONSIDÉRANT QUE la demande semble effectués de bonne foi;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure porte sur des dispositions du règlement de zonage pouvant faire l'objet d'une telle demande conformément au présent règlement.

TOUTE PERSONNE DÉSIRANT S'OPPOSER À CETTE DEMANDE, DOIT LE FAIRE PAR ÉCRIT à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui
146, Route 195, C.P. 39
Lac-Humqui (Québec) G0J 1N0,

Avant le 2 mars 2020 à 17 heures. La demande sera étudiée lors de la séance ordinaire du conseil ce même jour.

DONNÉ À SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI CE 10^{ème} JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DEUX MIL VINGT.


Secrétaire-trésorière

BINGO

À Lac-Humqui
Dimanche 23 février 2020



à 14 heures



À la salle
DU CLUB DES 50 ANS ET +

Du Centre multifonctionnel
situé au 146, Route 195, Lac-Humqui



Bienvenue à tous!

Le Mot vert du mois – « Vers des commerces et des événements plus verts! » - Février 2020

Bonjour à toutes et à tous,

La RITMR Matapédia-Mitis a un nouveau membre dans son équipe depuis quelques mois, Anne Gauvin Forest, conseillère en gestion des matières résiduelles. Elle a comme mandat d'accompagner l'implantation du bac brun chez les plus grands générateurs de matières organiques dans les institutions, commerces et industries (ICI), principalement les restaurants, marchés d'alimentation, écoles et grosses usines.

Pour certaines ICI, les matières organiques représentent la moitié des déchets qu'ils envoient à la poubelle. Rappelons-nous que l'enfouissement de ces matières génère des gaz à effet de serre néfastes pour l'environnement et que les matières organiques seront éventuellement bannies de l'enfouissement puisqu'elles peuvent être valorisées (en biogaz ou compost).

Pour les ICI, l'implantation du bac brun représente souvent un défi de logistique et d'espace. Il faut donc prendre le temps de comprendre la réalité et d'y aller une étape à la fois. Pour certains, il faudra également la participation des citoyens pour y arriver, par exemple, dans les restaurants avec une salle à manger où les gens s'occupent de mettre leur reste de table dans la poubelle. Ces commerces compteront donc sur vous pour les aider à avoir cette belle transition écologique.

Avec la participation des ICI, nous pouvons espérer une grande diminution des matières envoyées à l'enfouissement et donc, une réduction des coûts. Comme mentionné dans le Mot Vert précédent, le prix reste le même peu importe la quantité de matières organiques dans le bac brun tandis que plus nous enfouissons de déchets, plus nous payons.

Une autre partie du travail d'Anne sera également d'accompagner les événements pour qu'eux aussi améliore leur gestion des matières résiduelles et diminuent ainsi la quantité de déchets enfouis.

Si vous organisez un événement et voulez de l'accompagnement ou si vous avez toutes autres questions, n'hésitez pas contacter avec Anne Gauvin Forest par téléphone au 418 629-2053 poste 1938 ou par courriel : conseilGMR@mrcmatapedia.qc.ca



**Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Courriel: matresi@matapedia.qc.ca

Tél. : 418 629-2053, poste 1138



Vendredi le 28 février à 18h30



Vient débiter ta semaine de relâche
avec un spécial cinéma.

À la salle communautaire du Lac-Humqui,
Tu auras la chance de visionner un film
sur grand écran.

Petits, grands, toute la famille est invitée.
Tu auras même le droit d'y apporter ton chocolat
ou tes jujubes préférés.



Alors c'est un rendez-vous!



Samedi le 29 février à partir de 14h00

Nous vous invitons à venir nous rejoindre dans la
route Mitis pour glisser dans le champ.
Une piste sera damée.

Nous vous attendons en grand nombre!

RECHERCHE

BÉNÉVOLES

Nous sommes toujours à la recherche de
bénévoles pour le Centre des jeunes.

Nous prenons vos noms ainsi
que vos disponibilités !!

Karine : 514 409-1453

Mélanie : 418 743-2177

Nouvelles municipales

Avis important

La municipalité recherche un concierge pour le ménage de ses locaux, pour quelques heures par semaine.

L'emploi est disponible à partir du 1^{er} avril.

Toutes personnes intéressées peuvent prendre un rendez-vous au (418) 743-2177 poste 1675



Déneigement des entrées privées

Nous vous rappelons qu'il est interdit en tout temps de pousser, transporter, déposer ou jeter par quelque moyen que ce soit, la neige ou la glace sur la chaussée ou en bordure du chemin ou de l'autre côté du chemin, tel que décrit dans le règlement n° 183 sur les nuisances.

Quiconque contrevient à ce règlement commet une infraction et est passible d'une amende. Notez que les agents de la Sûreté du Québec ont été avisés de renforcer la surveillance à ce sujet.



Merci de votre collaboration!

Votre municipalité

Avis de recherche Offre d'emploi



Le conseil municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui est à la recherche d'un travailleur municipal pour l'entretien des chemins, des parcs et la maintenance des bâtiments municipaux.

Titre de l'emploi : Travailleur(se) municipal

Nombre d'heures/ semaine : 40h temps plein – salaire selon le règlement

Formation : Diplôme d'études secondaires – opérateur de machinerie lourde – camionneur
Permis classe 1 ou 3 (obligatoire)

Description des tâches :



- Le travailleur devra détenir les préalables pour l'entretien des chemins été comme hiver
- Être capable de voir à l'entretien des machines et de voir à la propreté du garage municipal
- Être en mesure de voir à l'entretien des bâtiments municipaux et des parcs etc.

Exigences spécifiques :

- Capacité d'adaptation, entegent, autonomie, débrouillardise, habileté.
- Avoir une bonne santé et une bonne forme physique

Les intéressé(e)s peuvent envoyer leur curriculum vitae par la poste, par courriel, par fax ou en personne avant 17 heures, le 20 avril 2020.

Coordonnées municipales :

Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui

146, Route 195, C. P. 39

Lac-Humqui (Québec) G0J 1N0

téléphone:418-743-2177, poste 1675

télécopieur: 418-743-2883

lachumqui@mrcmatapedia.quebec



RALLYE DE MOTONEIGE

Samedi le 7 mars 2019
à Lac-Humqui



ARTEL

Inscription au Centre Multifonctionnel de
12h00 à 13h00

Coût 5\$ par motoneige



Suivi d'un souper 15\$ *Bar sur place*

Menu Pizza /Salade, breuvage et dessert

(Enfants 5 ans et moins gratuit)

Dès 21h00, Soirée animée avec
Steve Gagnon et son groupe Les Tapageurs

Entrée 10\$/personne

Prix de participation

Forfait 25\$ pour la journée



- Un traineau pour motoneige
- Un 3 skis pour enfants
- Un massage



Billets en vente au endroits suivants :
Barbier 141, Dépanneur Lac-Humqui
ou auprès des organisateurs (Joanie 418-743-5683)

Pour information contactez Joannie Thibault au 418-743-5683